

La vie de la Société

Assemblée générale du 18 août 1996

SALLE DES CONGRES

Le Vice-Président Michel Ferrer ouvre la séance par la lecture de la lettre de démission du poste de Président de Gilles MURATET. « *Depuis quelques mois mon activité professionnelle me laisse de moins en moins de temps disponible ; dans ces conditions, il ne me paraît pas sérieux de continuer à exercer une telle fonction ; je demeure au Conseil d'Administration, ma démission n'est pas un abandon de la Société* ».

Il donne lecture du rapport moral (voir ci-après) adopté à l'unanimité. Il donne la parole à Monsieur le Maire qui adresse ses remerciements à la Société en tant que force de proposition, partenaire franc et efficace.

Monsieur le Maire fait le bilan des trois actions envisagées par la Municipalité lors de la précédente assemblée générale ; deux sont réalisées (aménagement de la cour arrière du musée et chantier rue Rive-Valat).

La troisième, l'aménagement du quartier des Tanneries, présente de grosses difficultés et demandera du temps.

La Municipalité s'intéresse à ses précieuses archives. Actuellement, un certain nombre de registres paroissiaux séjournent aux Archives Départementales à MONTAUBAN pour leur copie sur microfiches.

L'an prochain, la Municipalité fera l'acquisition de l'appareil permettant de visualiser ces microfiches.

Monsieur le Maire évoque l'action communale pour l'entretien et le respect des chemins de randonnées et celle pour la restauration des anciens lavoirs dans les hameaux. Il cite les élus municipaux qui ont une responsabilité particulière au niveau de l'environnement, de l'amélioration et de l'aménagement de la ville. Il précise que la Municipalité de Saint Antonin n'a pas actuellement l'ambition de promouvoir de grands spectacles, de grandes manifestations, mais conserve une volonté farouche, avec l'appui technique des administrations, de réhabiliter la vieille ville avec ses quartiers et ses maisons de caractère.

Le rapport financier, présenté par Robert AVELINE est adopté à l'unanimité (voir le bilan reproduit p. 23).

Le Conseil d'Administration a mandaté le Vice-Président Michel FERRER pour remercier Robert AVELINE de ses vingt quatre années de bons et loyaux services de trésorier. Un livre d'art lui est remis en cadeau.

Le rapport d'activité (voir ci-après) présenté par Jeanine ISABETH est adopté à l'unanimité.

Au cours de ce rapport, la médaille d'honneur de la Ville est remise par Monsieur le Maire au Docteur Jean-Louis LABORIE pour ses importantes recherches sur les archives.

Au nom de la Société, Michel FERRER remet la médaille d'honneur de la Ville à :

Monsieur NICAUD Claude et Madame
Monsieur COGNET Jacques et Madame

en les félicitant pour la rénovation réussie de leurs façades dans la cité médiévale.

La parole est donnée aux adhérents pour les questions diverses.

On procède ensuite au vote pour l'élection ou la réélection de 6 membres du Bureau. Sont démissionnaires :

Pierrette ARIN et Roland DE LORENZI

Sollicitent le renouvellement de leur mandat :

Anne DE LASTIC Christophe GERNEZ
Michel FERRER Jeanine ISABETH

Présentent leur candidature :

Marjorie MITCHELL et Marie-Thérèse RENARDEUX

Votants présents : 66 ; Pouvoirs : 40 ; Votants : 106.

Sont élus : Jeanine ISABETH (101 voix) - Marjorie MITCHELL (101 voix) - Marie-Thérèse RENARDEUX (101 voix) - Anne DE LASTIC (99 voix) - Michel FERRER (98 voix) - Christophe GERNEZ (95 voix).

Le Conseil d'Administration comprendra 13 membres comme le spécifient les statuts.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée générale une modification du montant des cotisations pour l'année 1997.

Membre donateur : 150 F

Membre bienfaiteur : 100 F

Membre actif : 50 F

La proposition est adoptée par un vote à main levée (deux voix contre).

La séance est levée à 18 h 45.

Rapport Moral

par Michel FERRER, Vice-Président

Je remercie l'assistance, bien fournie, alors que ce dimanche invite à la flânerie dans les rues fraîches de la cité. Je remercie Monsieur le Maire de sa présence effective. Merci également aux nombreux élus qui nous ont rejoints. Tout cela prouve l'intérêt que notre Société suscite.

Donc, nous voici au jour et à l'heure de notre Assemblée Générale. C'est l'événement majeur de la vie de notre Société, car nous pouvons tous nous retrouver, car le moment est venu, pour nous, administrateurs, de vous rendre des comptes.

La séance est ouverte, disais-je !

Et vous voilà derechef surpris de constater que le Vice-Président usurpe le siège, investit la place du président MURATET.

Rassurez-vous : il ne s'est rien passé de dramatique. Je ne suis pas « toubib » mais je puis vous assurer que mon ami le Docteur MURATET est en bonne santé.

L'on peut être en bonne santé et manquer de temps ou bien avoir envie de faire autre chose, par goût ou par nécessité. Ici, il ne m'appartient pas de juger. Ce que je sais, c'est que le Docteur MURATET s'est rendu compte de la grande difficulté qui réside entre le devoir d'une profession très prenante et exercée loin de Saint-Antonin, et des responsabilités associatives aussi importantes que celles exigées par notre Société. Peut-on être en même temps au four et au moulin ? Impossible !

L'urbanité du Docteur MURATET a guidé son choix. En toute honnêteté. Pour le bien de la Société.

Je vais vous lire la lettre de démission que vient de me remettre mon ami. Les raisons de sa démission y sont clairement et sincèrement exprimées et j'imagine combien il doit être dur, voire cruel pour un amoureux inconditionnel de Saint-Antonin et de son passé, de laisser ce poste, d'abandonner de soi-même la présidence de notre grande et si attachante Société.

« Chers Amis,

C'est avec un sincère regret que je donne ma démission de la présidence de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin.

En effet, depuis quelques mois mon activité professionnelle me laisse de moins en moins de temps disponible. Dans ces conditions, il ne me paraît pas sérieux de continuer à exercer une telle fonction.

*Je demeurerai malgré tout au Conseil d'administration ;
ma démission n'est pas un abandon de la Société.*

Tous mes vœux de réussite au futur président.

Amitiés.

Signé : Docteur Gilles MURATET

Le Docteur MURATET reste donc au Conseil d'administration. Soyons heureux de savoir qu'il pourra ainsi continuer à nous apporter, autant que ses charges le lui permettront, son soutien et sa compétence en matière d'histoire et d'archéologie locale.

Maintenant, selon la formule du regretté Pierre BAYROU, « passons à cet exercice obligatoire qui porte le nom de rapport moral ».

RAPPORT MORAL

N'est-il pas un tant soit peu prétentieux de vouloir présenter un rapport moral à la place d'un autre, cet autre fut-il un ami ?

Compte tenu des circonstances il faut le faire. Et cette charge m'échoit. Je ne dis pas qu'elle m'enchant, tant j'y relève comme un soupçon d'ingérence. C'est pourquoi je serai bref.

Le Docteur MURATET avait indiqué sa probable démission en mai 96. Il l'a annoncée publiquement devant les membres présents du bureau lors de la réunion du Conseil d'administration du 6 juillet dernier. Il l'a confirmée officiellement par lettre, cette lettre dont je viens de vous livrer la teneur, le 18 août 1996, c'est-à-dire aujourd'hui. Je n'ai guère eu le temps de me retourner pour façonner un message de grande portée, construit et solidement étayé.

Le président MURATET démissionne à compter d'aujourd'hui. A compter d'aujourd'hui, je suis chargé d'assurer la présidence par intérim. Sachez que le nouveau président sera élu le 9 septembre prochain.

D'abord je saluerai la mémoire de nos chers disparus et renouvellerai les condoléances de la Société aux familles touchées.

Je n'oublierai pas de remercier Gilles MURATET pour ses trois ans de présidence et l'apport qu'il a fait à notre Société, bien avant même d'en être le président.

J'en viens tout de suite à notre ville.

Notre ville – excusez cette prétention, mais je n'ai jamais su ni pu coller à Saint-Antonin l'étiquette « village » – a beaucoup changé ces derniers temps. Le vieux Saint-Antonin s'est un peu plus ruiné. Ici et là des maisons s'effondrent. Le paysage environnant s'est transformé. L'on préfère construire

hors les murs – extra muros comme il faut dire. Les hameaux se repeuplent. C'est l'appel du soleil et le refus de l'ombre. En Noble-Val, vers quel abandon va-t-on ?

Pour qui est né au pays, la souffrance est fréquente. A cause des souvenirs sans doute, surtout ceux de l'enfance.

Alors quand dans les statuts de notre Société on lit : « Elle se propose pour but principal la protection des Sites et Monuments... » il est facile de mesurer son impuissance personnelle... et celle des autorités compétentes. Et l'on pense qu'il serait bien que la Mairie, le département, la région et l'Etat marchent avec nous, main dans la main, dès la moindre alerte, pour le meilleur et jamais pour le pire.

Saint-Antonin crie « Au secours ! » dans chacun de ses quartiers. Ici c'est un mur qui croule – et merci à la Municipalité de l'avoir fait très récemment restaurer, la dépense étant supportable. Là c'est un bâtiment, mais il appartient à un particulier. Que faut-il faire ? Que peut-on faire ? Le temps est là, pareil à la mer qui vient sur la plage dévorer les châteaux de sable. Inexorable.

La Société des Amis du Vieux Saint-Antonin est là, quant à elle, depuis le 1er mai 1943 pour dire non à la destruction de notre vieille cité. Je sais : c'est dur combat que celui de vouloir sauver le maximum d'un patrimoine superbe mais immense, quasiment indéfendable. C'est un pari qui peut paraître perdu d'avance. Mais je vous le dis tout net, Monsieur le Maire, nous ferons tout ce que nous pourrons et nous faisons plus que souhaiter, nous exigeons d'être informés au mieux et au plus vite de tous vos projets, et notamment de votre politique d'urbanisme. Pour notre part, nous vous indiquerons les priorités, nous vous proposerons, nous vous conseillerons, nous vous épaulerons, nous vous aiderons dans l'élaboration de vos dossiers. Vous le savez bien : Saint-Antonin est un trésor médiéval qui a perdu la moitié de son patrimoine authentique et qui met rarement en valeur ce qui lui reste. Heureusement de Viollet-le-Duc, sinon serait aujourd'hui perdu le plus beau joyau de ce patrimoine. Heureusement de quelques particuliers – plus ou moins fortunés, c'est vrai – et voilà quelques maisons ou simplement quelques façades restaurées.

Rappelez-vous des Tanneries ! Le signal est donné. Méfions-nous de l'avenir. Et n'oublions pas que nos vieilles pierres sont notre orgueil et notre provende avant même les beaux décors qui les entourent. On vient à Saint-Antonin d'abord ; on admire le roc d'Anglars ensuite et c'est après que l'on se promène dans les gorges de l'Aveyron ou que l'on déambule sur les plateaux de notre joli causse.

Aujourd'hui nous devons conserver pour le tourisme de demain des belles images de notre passé. Je vous le demande, Monsieur le Maire et Cher Ami, avec quelque supplication, bien que j'aie confiance en l'enfant de Saint-Antonin que vous êtes, car je sais quel amour vous portez, tout comme nous, à cette ville qui vous a choisi comme premier magistrat.

Rapport d'activité

par Jeanine ISABETH, secrétaire

Chers sociétaires, le compte rendu d'activité, cette année est un exercice assez complexe, tant les actions ont été nombreuses, développées avec énergie tout au long des derniers mois et semaines écoulés.

Si l'on prend l'ordre chronologique c'est le secteur RANDONNÉE qui a pris le départ dès octobre avec la réédition du GUIDE DES PROMENADES. Ce guide, déjà réédité plusieurs fois, est le best-seller des publications de la Société. Avec l'aide de M. JULIEN qui en est l'auteur, il a été enrichi de deux nouveaux circuits. C'est ainsi que douze randonnées, abondamment commentées, figurent sur les 2000 exemplaires sortis en avril.

Le groupe RANDONNÉE qui propose une sortie le 3^e dimanche de chaque mois, a déployé beaucoup d'énergie dans l'organisation de la RANDO OCCITANE du 16 juin 96. Elle a réuni de nombreux randonneurs et vététistes sur nos chemins. Une belle journée, bien préparée, qui fut aussi le prétexte à la remise en état de L'ESCALIER DE CRISTAL ; de l'avis de tous, c'est de la « belle ouvrage ! ».

La CHORALE a pris aussi très tôt le départ de ses manifestations à l'occasion de son anniversaire. Voilà 20 ans que notre chorale se réunit chaque mardi soir, anciens et nouveaux, dans l'amour du chant.

Vous avez été nombreux à assister à cette fête du dimanche 14 octobre, émus sans doute de voir réunis les trois chefs de chœur, Madeleine JULIEN, Jackie POURTET, Mary CHARLES, qui ont tour à tour dirigé les nombreux choristes présents. La chorale a organisé d'autres rencontres au cours de l'année. Les Petits chanteurs à la Croix Potencée nous ont charmé le week-end du 27 et 28 avril et la chorale de Tarbes, qui nous cède avec gentillesse une de ses choristes, a utilisé, le lundi de Pentecôte, la bonne acoustique de la Salle des Fêtes nouvellement rénovée, pour nous stimuler par un concert de

voix jeunes, particulièrement à l'aise dans un répertoire moderne et tonique.

Et nous voilà déjà aux « CHŒURS EN FÊTE 96 » rassemblement choral des 29 et 30 juin.

Dès le samedi après-midi, nous avons applaudi fort le « Chœur Infernal » qui a proposé un concert très varié et animé, un vrai régal dans le cadre prestigieux de l'Abbaye de Beaulieu.

Et le soir, à la Salle des Fêtes, les jeunes voix du trio Paroles de Caylus, celles des lycéens de Moissac, ont remporté un franc succès.

Le rassemblement des 160 choristes, le dimanche après-midi, a fait salle comble et s'est achevé le soir dans la convivialité du repas partagé.

Le GROUPE OCCITAN qui travaille chaque lundi en période scolaire, a encouragé ses acteurs qui se sont produits en janvier à Vazerac au cours d'un week-end de théâtre occitan.

La troupe a remporté encore un vif succès à la Fête des Moissons.

Ce qui est nouveau cette année, comparativement aux deux années précédentes, c'est l'activité déployée au niveau des publications de la Société. Tout d'abord le BULLETIN qui a été imprimé dans des délais que nous nous étions fixés et diffusé avec beaucoup d'efficacité. Nous saluons au passage la participation importante du groupe ACCUEIL pour la diffusion dans le village et le contact amical entretenu auprès de nos adhérents.

A propos du bulletin, signalons aussi la mise en place d'un comité de lecture qui fonctionnera dès la rentrée.

Les publications anciennes de la Société, ont été sorties des placards et proposées avec vigueur aux librairies, aux magasins spécialisés et aux Offices de Tourisme alentours ; c'est très important et bénéfique pour l'image de notre Société et pour ses finances évidemment...

Avant sa parution, la Société a souscrit 10 exemplaires de l'ouvrage très documenté de Bernard PAJOT « Les Dolmens du Pech et le mégalithisme de Saint-Antonin Noble Val ».

Dans un domaine un peu différent mais cher à la Société, nous parlons des ARCHIVES, l'action s'est aussi concrétisée.

En accord avec la Municipalité, propriétaire des Archives, et M. JULIEN, Conservateur, nous avons mis en place, chaque

lundi après midi de 14 à 17 h. une permanence de consultation des Archives de l'Etat-Civil.

Cette première approche, bien modeste comparée aux travaux de M. JULIEN et M. VIGNOLES, nous paraît être un argument de poids face aux velléités de récupération des instances départementales.

Le Conseil d'Administration tient aussi à honorer aujourd'hui le Docteur Jean-Louis LABORIE qui depuis plusieurs années participe de manière très efficace au dépouillement des archives municipales et de la collection des registres notariés ; ceci avec des moyens modernes et puissants où l'ordinateur et la cassette ont une place de choix. Il nous a fourni de précieux renseignements sur la topographie urbaine de notre vieille ville et notamment établi qu'un temple protestant occupait en 1645 l'emplacement de l'actuelle place du Timple (voir bulletin année 93). Monsieur le Maire lui remet la médaille de la Ville de Saint-Antonin.

La Société est prête à soutenir les publications futures que M. LABORIE aura sûrement à cœur d'élaborer.

Nous sommes assez fiers aussi, cette année, de pouvoir affirmer que la Société a mieux accompli sa mission que les 2 années passées en ce qui concerne son objectif premier, la protection du PATRIMOINE et des SITES.

C'est ainsi que la Société a systématiquement assisté, quand elle y était invitée, aux diverses réunions organisées par la Municipalité ou par l'APAGAC.

- pour l'élaboration du projet de contrat de terroir sous la conduite de la SEMATEG,
- pour les projets d'aménagement de notre commune et plus particulièrement de la vieille ville.

Elle a réfléchi et réfléchira encore sur les avant-projets qui lui ont été présentés par la Municipalité.

Le quartier des Tanneries intéresse particulièrement les membres du C.A. Bien que les bâtiments ne présentent pas un intérêt architectural majeur, que les matériaux de façade soient hétéroclites, que le bâtiment soit en zone inondable, la Société encourage la Municipalité à préserver le site, à mettre hors d'eau la Maison Eve.

Les travaux de sauvegarde envisagés en mars 96 paraissent réalisables par le personnel communal. L'idée d'un circuit des métiers anciens sur les sites de la Place du Bessarel et du quartier des Tanneries est séduisante. Nous tenons à rappeler qu'autrefois ce quartier des Tanneries était souvent méprisé.

C'est un endroit à préserver, où le travail et l'industrie des hommes est à valoriser.

Le C.A. a suivi et continuera de suivre le dossier PECH DAX « Jolie Colline ». Mais la Société tient à rappeler qu'elle reste dans son rôle d'instance de réflexion, de conseil, de participation à l'élaboration de grandes lignes directives, mais qu'en aucun cas elle ne s'engagera dans une polémique pour peser sur une décision qui ne lui incombe pas.

De même en ce qui concerne les restaurations, particulièrement les restaurations de façade ou la signalétique dans le village. La Société encouragera toujours ce qui lui paraît aller dans le bon sens.

Nous regrettons d'être sans nouvelle de la monographie sur notre Musée municipal, que le Conseil Régional doit faire paraître en 1996. Nous profitons de la présence de Monsieur le Maire et des membres de la Municipalité pour solliciter des informations concernant ce sujet qui nous tient à cœur.

Si nous avons un peu perdu de vue la chronologie de nos actions, nous y revenons avec le tout récent SALON D'ETE ; nous avons promis d'administrer à ce patient récalcitrant une injection de rigoureuse organisation et d'enrichissante diversité. Nous pensons que la commission, qui a travaillé toute l'année à la gestation de ce nouveau-né, a respecté les engagements pris.

Nous ne devons pas oublier de vous faire part d'un achat important au cours de cette année : un ordinateur de type PC sur lequel trois personnes ont commencé à s'initier. Affaire à suivre pour contribuer à ce que notre association, fidèle dépositaire du passé, bénéficie autant que faire se peut, de moyens modernes, libérant l'énergie économisée vers des projets nombreux et divers.

Nous vous remercions de votre attention.



RECETTES		DEPENSES	
Cotisations.....	32.657,00	Frais d'administration.....	7.709,22
Ventes publications.....	29.155,00	Frais postaux.....	3.277,20
Subventions.....	6.500,00	Bibliothèque-Documentation.....	255,00
Intérêts sur placements.....	6.108,44	Imprimerie - Photocopies.....	44.046,22
Plus-value portefeuille.....	6.911,58	Assurances.....	1.814,00
Activités Culturelles.....	68.265,20	Achat de matériel.....	13.023,88
– Salon d'Eté	14.730,00	Activités culturelles.....	82.199,94
– Choœurs en Fête	52.335,20	– Salon d'Eté	26.463,67
		– Choœurs en Fête	50.061,51
			<u>152.325,46</u>
RÉSULTAT			
Recettes.....	149.597,22	Caisse.....	599,52
Dépenses.....	152.325,46	C.C.P.....	2.482,79
Solde négatif.....	-2.728,24	Crédit Agricole.....	13.609,76
		Caisse d'Epargne.....	41.656,69
		Obligations.....	56.911,58
		Total.....	<u>115.260,34</u>
Avoir au 31 Décembre 1995.....	117.988,58		
Nouvel Avoir au 31 Décembre 96..	115.260,34		

Le Président, Michel FERRER

La Trésorière, Anne de LASTIC